





SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL Collège Jean de La Bruyère Comité départemental d'Indre-et-Loire de Handball

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023-2024 A retourner Pour le vendredi 12 mai 2023

Au secrétariat du Collège Jean de La Bruyère- 3, avenue de Roubaix- 37100 TOURS

E-mail: ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

<u>Rappel</u>: journée portes ouvertes de l'établissement le vendredi 24 mars de 16h à 19h. (Possibilité de déposer les dossiers de candidature).

La journée de détection se déroulera le :

MERCREDI 24 MAI 2023

13H30 - 14H45 : Elèves de CM2 et 6^{ème} 15h00-16h15 : Elève de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

GYMNASE GUSTAVE EIFFEL RUE BERTHIER 37100 TOURS

Constitution du dossier : il comprend obligatoirement

- Fiche d'inscription à la journée de détection
- Fiche de renseignements scolaires
- Fiche de renseignements sportifs
- Photocopie des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Amaury LEHMANN

Principal du collège Jean de La Bruyère

Tel: 02.47.54.12.43 - ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Jérôme AUCLERC

Sébastien BARRAULT

CTF 37, responsable entrainements section sportive Tel: 07.71.24.84.35 - 5437000.jauclerc@ffhandball.net

Professeur d'E.P.S, coordonnateur section sportive Tel: 02.47.54.12.43 - sebastien.barrault@ac-orleans-tours.fr







PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE

- Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.
- Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

1/OBJECTIFS GENERAUX

- Permettre à des jeunes sportifs motivés par le handball de pratiquer plus fréquemment dans des conditions sportives et scolaires adaptées.
- Permettre aux élèves de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.
- Confronter les élèves à une rigueur et un investissement permettant de se placer dans des conditions de réussite scolaire et de progrès sportifs.

2/ COMPETENCES A ACQUERIR

- Améliorer les conduites motrices spécifiques au handball.
- Favoriser l'appropriation d'une culture handball (aspects technico-tactiques individuels et collectifs).
- Acquérir des connaissances et construire des compétences qui dépassent la simple pratique de joueur (Travail en groupe, arbitrage, managérat, organisation de rencontres, d'évènements).
- Participer à la dynamique de leur club et de l'association sportive du collège (arbitrage, engagement sur d'autres activités).
- Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion physique de plus en plus autonome.

3/ LES CONDITIONS D' ADMISSION

Sportives	Scolaires	Médicales
 Réussir les tests sportifs de recrutement. Disposer d'une licence fédérale pour participer aux compétitions au sein de son club (obligatoire seulement pour les élèves de 4ème et 3ème). Participer aux compétitions organisées dans le cadre de l'Association Sportive du collège (obligatoire pour tous les élèves). 	jury d'admission après les tests sportifs de recrutement et l'examen du dossier scolaire.	attestant la non-contre-indication







FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ENSEIGNEMENT

- La coordination de la section sportive est assurée par Monsieur Barrault, professeur d'EPS.
- ❖ Le suivi scolaire est assuré conjointement par le coordonnateur, le Chef d'établissement et le Conseiller Principal d'Education.
- ❖ Dans le cadre d'un partenariat avec le comité départemental de handball, le suivi sportif et la responsabilité des entrainements sont assurés par Monsieur Auclerc, éducateur sportif et conseiller technique fédéral de handball d'Indre-et-Loire.
- ❖ Le comité départemental d'Indre et Loire met à disposition 1 ou 2 autres éducateurs sportifs pour assurer l'entrainement des élèves.

FONCTIONNEMENT SPORTIF

- Les entraînements sportifs se déroulent <u>sur le temps scolaire</u> au gymnase Sébastien Barc situé à Saint Cyr sur Loire et au Gymnase Eiffel à Tours.
 - Les benjamins (6ème et 5ème) s'entrainent 2 fois /semaine.
 - Les minimes (4ème et 3ème) s'entrainent 3 fois/semaine.
- Le transfert du collège aux différents gymnases se fait en car pour le gymnase Sébastien Barc et à pied pour le gymnase Gustave Eiffel (trajet inférieur à 10mn).
- En parallèle des rencontres amicales, le joueur participe aux championnats et aux rencontres organisées dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

La licence UNSS est donc obligatoire (20 euro pour l'année).

- La capacité à organiser des rencontres, les aptitudes à arbitrer font parties intégrante des objectifs de la section sportive handball.
- ❖ Tous les élèves de la section sportive sont formés aux gestes de premiers secours et obtiennent le Certificat de Prévention et Secours Civiques N 1 (PSC 1) en classe de quatrième ou de troisième.
- ❖ L'inscription en club n'est pas obligatoire pour les élèves en classe de 6ème et 5ème.
- Tous les élèves repassent obligatoirement les tests de détection à la fin <u>de chaque année scolaire</u> pour juger des progrès accomplis. La commission d'admission décidera <u>d'une éventuelle poursuite en section sportive</u> scolaire.

RESULTATS ET SUIVI DE LA SECTION SPORTIVE

Les résultats (titres départementaux et académiques) sont consultables sur le site de l'établissement : http://clg-la-bruyere-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/ (sauf années covid).







FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu : Département :
Adresse des parents (ou du représentant légal) :
Madame – Monsieur :
Tél. dom. : E-mail :
Profession du père : Tél. portable :
Profession de la mère : Tél. portable :
Tél. portable enfant :
SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE 2022-2023
Nom de l'établissement :
Adresse :
Tel
Classe suivie :
SITUATION SCOLAIRE PROCHAINE
2023-2024
Nom de l'établissement : Collège Jean de la Bruyère
Adresse : 3, avenue de Roubaix - 37100 TOURS
Classe demandée : Langue vivante 1 :, Langue vivante 2 :
Régime demandé : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe ☐ Interne (cochez le choix souhaité) <u>ATTENTION</u> : POUR UNE CANDIDATURE A L'INTERNAT, NE PAS OUBLIER DE DEMANDER OU DE TELECHARGER SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT UN DOSSIER SPECIFIQUE ET DE LE RENVOYER AVEC TOUTES LES PIECES DEMANDEES POUR LE 7 AVRIL 2023.







FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM: Prenom: Prenom:		
CLUB : Niveau du club		
Nom de l'entraîneur : Poste du joueur		
Taille: Poids: Droitier/Gaucher		
Nombre d'entraînements par semaine		
AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB		
Aptitudes du joueur :		
AVIS DU PROFESSEUR D'EPS		
AVIS DO TROPESSEON DELS		

Les tests porteront sur l'évaluation des :

- Qualités physiques
- Qualités motrices
- Potentialités en jeu

A l'issue des tests, deux listes seront établies :

- 1°) Joueurs éliminés en activité handball.
- 2°) Joueurs retenus sous réserve d'acceptation du dossier scolaire.

<u>Fin mai 2023</u>: Commission d'admission définitive avec étude des dossiers scolaires et demandes d'internat. Tous les candidats seront informés individuellement des résultats définitifs début juin.

<u>Attention</u>: les élèves dont le collège Jean de La Bruyère ne fait pas parti de leur secteur (carte scolaire) ou qui sont scolarisés dans un établissement privé sous contrat doivent impérativement demander une dérogation une fois les tests effectués.







FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE DETECTION

PHOTO
OBLIGATOIRE
POUR LES
NOUVELLES
CANDIDATURES

Je, soussigné(e):.....

demeurant à :
demande la participation de mon fils /ma fille à la journée de recrutement de la section sportive scolaire de handball en qualité de joueur / de joueuse :
NOM: Prénom:
date et lieu de naissance :
Nom, adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :
M : Tél. :
adresse:
N° de sécurité sociale des parents :
• Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.
• Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de recrutement, le comité départemental d'Indre-et- Loire et le collège Jean de la Bruyère de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette journée, ainsi qu'au cours des déplacements occasionnés.
• J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugées nécessaires par le médecin.
• Je note que mon fils/ma fille se présentera à cette journée muni(e) de sa licence fédérale ou UNSS ou bien d'un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du handball.
Fait à le le
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :